

RD 768 – COMMUNE DE BEAUSSAIS-SUR-MER

**TRAVAUX DE DEMOLITION ET DE RECONSTRUCTION
DU PONT « DE BODEU »**

**Réunion d'information du public
le 16 juin 2026**

Retrouvez-nous sur



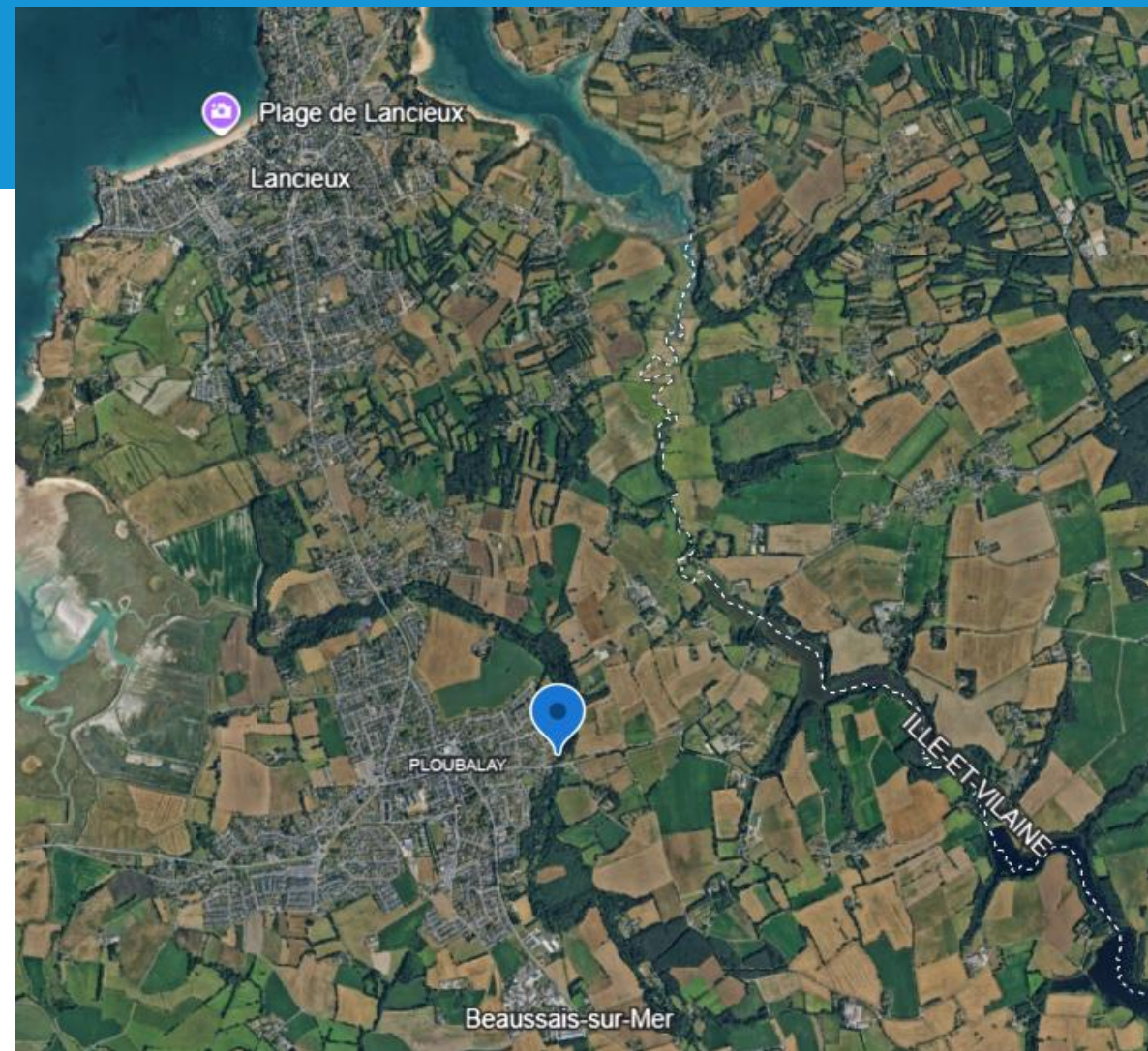
ORDRE DU JOUR

- 1 – Contexte, travaux et contraintes
- 2 – Calendrier prévisionnel des travaux
- 3 – Exploitation routière durant les travaux
- 4 – Modification du plan de circulation communal
- 5 – Echanges : questions et réponses

1

Contexte, travaux et contraintes

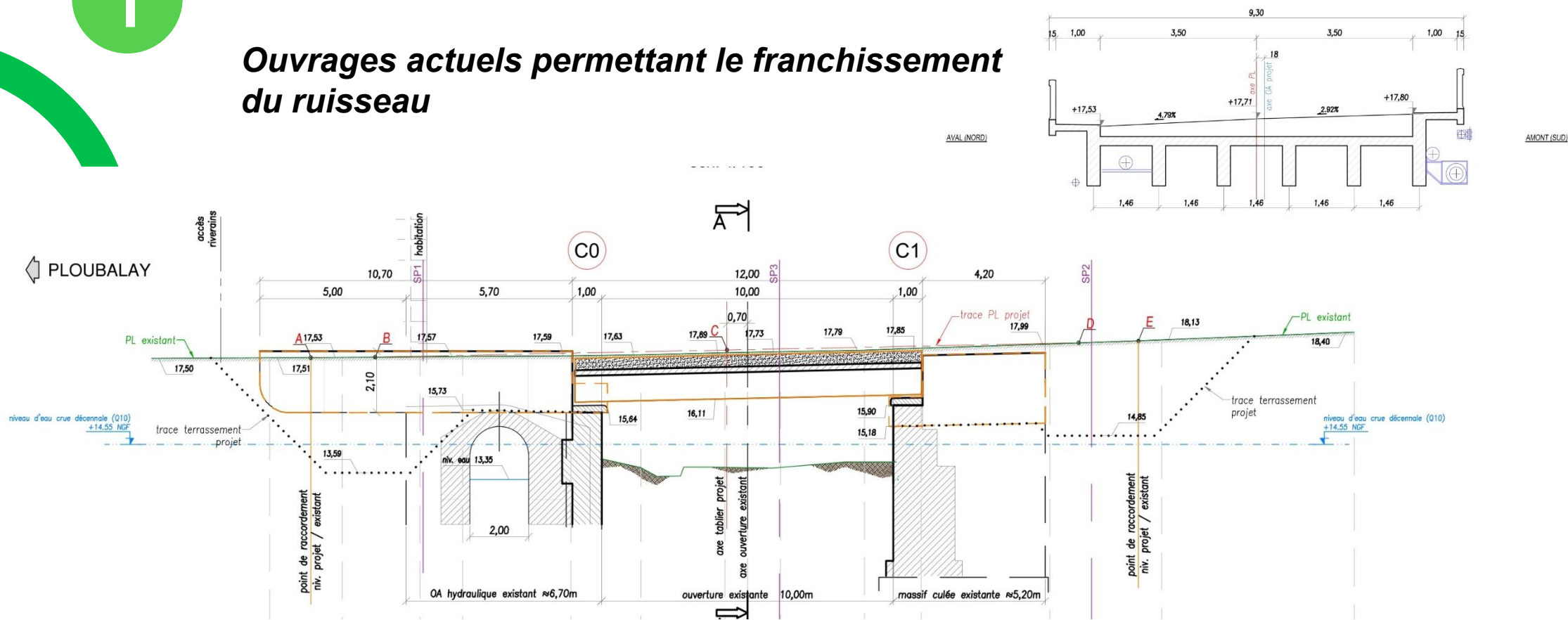
Localisation des travaux



1

Contexte, travaux et contraintes

Ouvrages actuels permettant le franchissement du ruisseau



Le franchissement du ruisseau du Floubalay est composé de deux ouvrages :

- un ouvrage hydraulique (voûte maçonnée) construit en 1855-1857, rétablissant le lit mineur du ruisseau ;
- un ouvrage en béton armé construit en 1931, suite à la crue de 1929 ayant emportée le remblai routier.

1

Contexte, travaux et contraintes

Constatations de l'état de l'ouvrage de 1931

- Tablier : Aciers apparents corrodés, des éclats de béton ;
- Appuis : Béton non-armé, fissuré et de mauvaise qualité ;
- Dégradations structurelles généralisées.

Mise en sécurité du tablier en 2021, avec des échafaudages porteurs provisoires **afin d'éviter la ruine de l'ouvrage et son effondrement.**



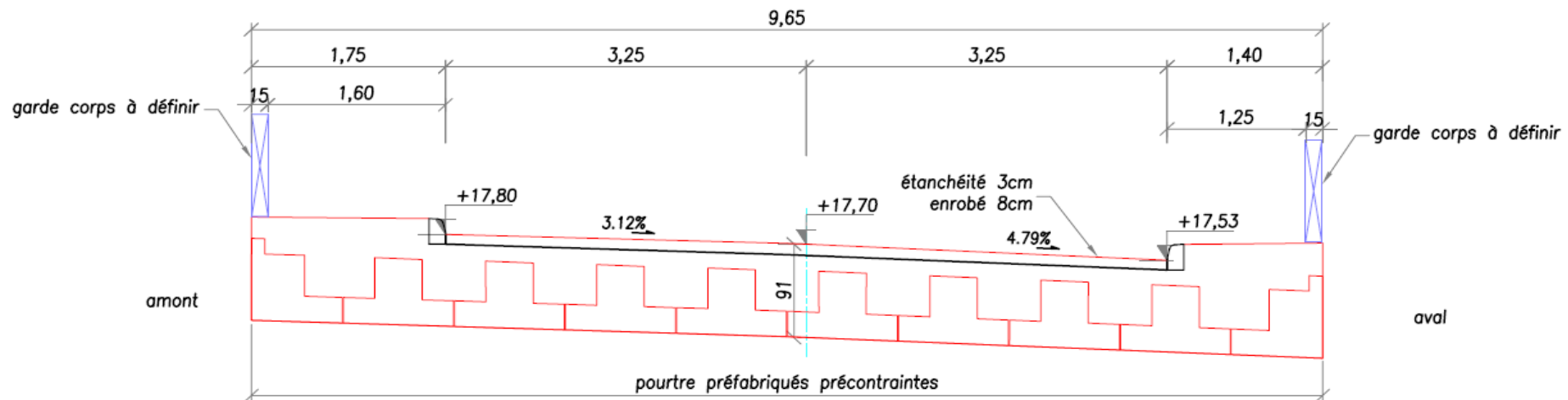
Contexte, travaux et contraintes

1

Profil en travers de l'ouvrage futur

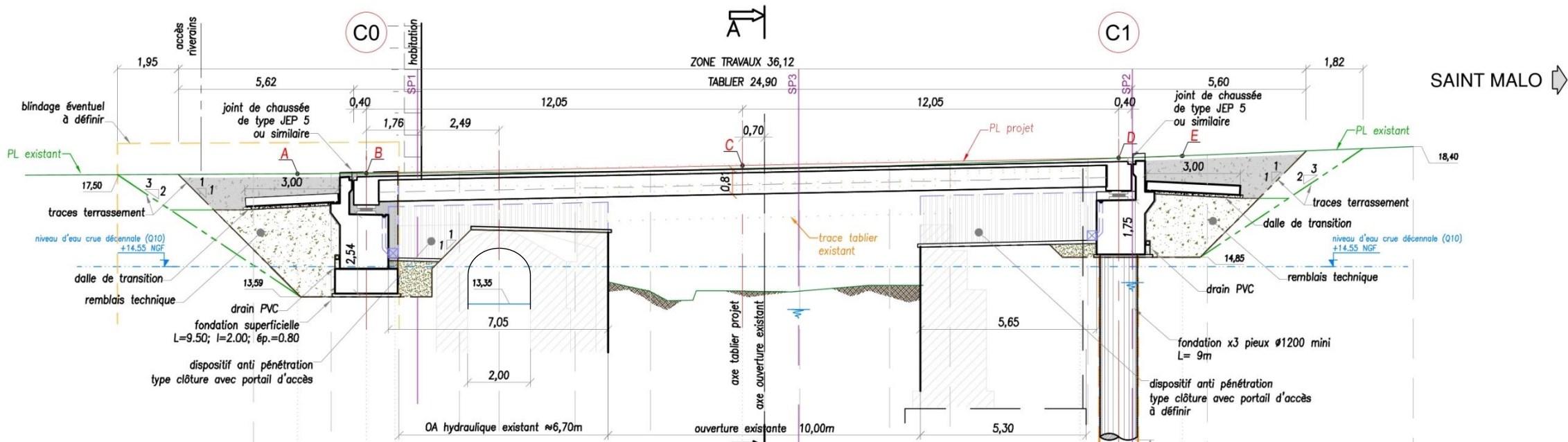
Configuration transversale : trottoir amont élargi à 1,60m au lieu de 1,00 m ; chaussée routière de 6,50 m ; trottoir Aval de 1,25 m.

Nouvel ouvrage dimensionné pour les convois exceptionnels de 94 tonnes, contre 72 tonnes pour les ouvrages actuels.



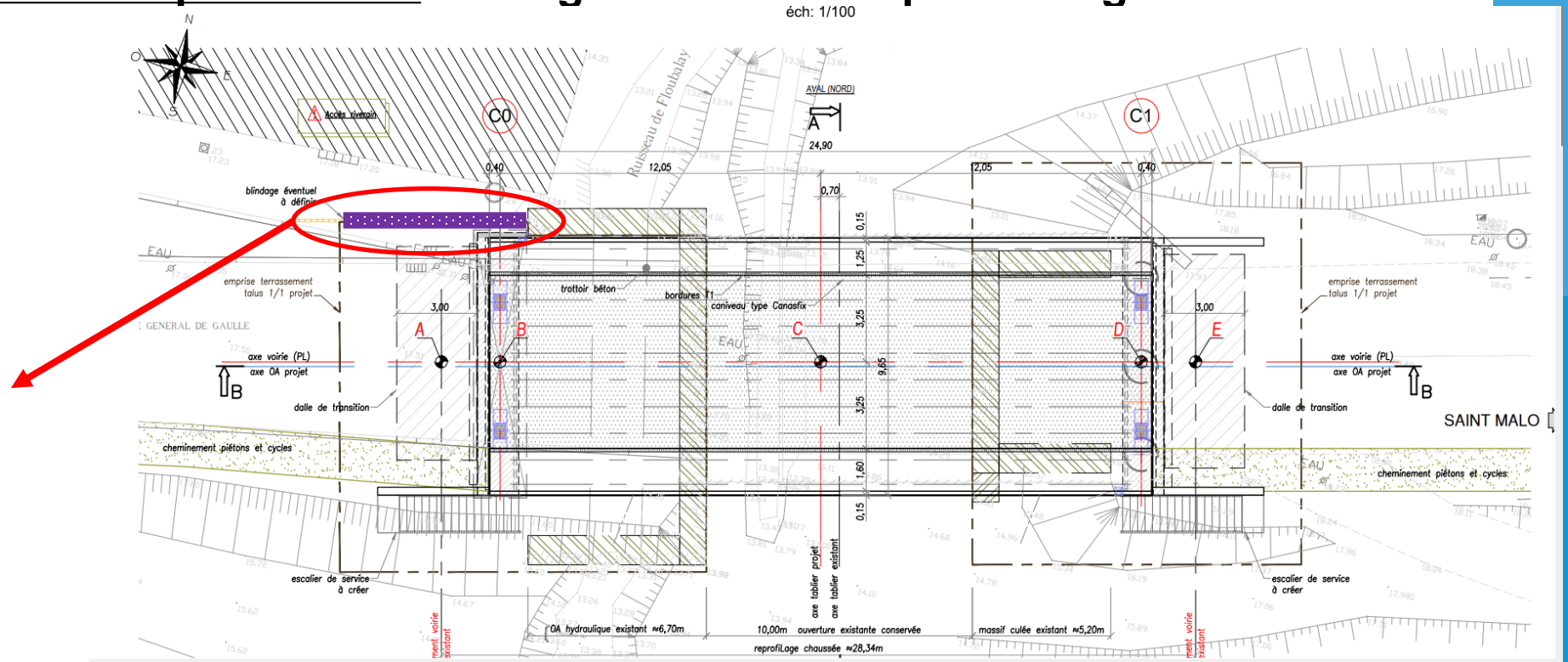
1

Travaux prévus : Démolition du tablier de l'ouvrage de 1931 et conservation de ses appuis et de l'ouvrage hydraulique de 1857 + réalisation d'un soutènement provisoire (côté maison) + construction d'un nouvel ouvrage (appuis et tablier) enjambant les ouvrages conservés.



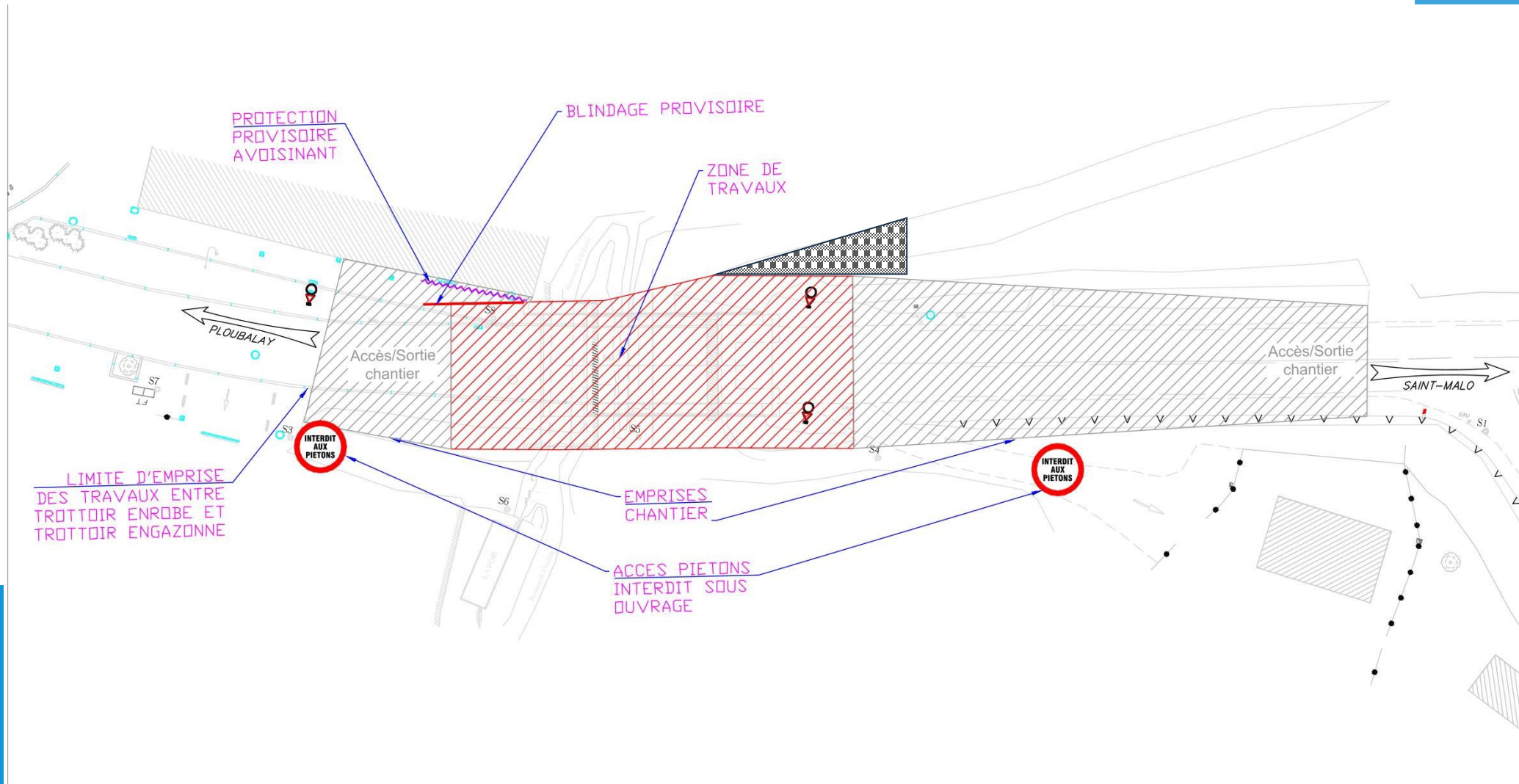
2

Soutènement provisoire : ouvrage constitué de pieux tangents



2

Travaux prévus : Périmètre du chantier (chantier clos)



Contexte, travaux et contraintes

1

Les contraintes principales et nuisances durant les travaux



- **Travaux en zone urbaine, à proximité d'habitations** : Nécessité de réaliser un soutènement provisoire à proximité immédiate de la maison située contre le pont actuel (terrassement de l'appui rive gauche) ; protections spécifiques ;
- **Environnement et présence du ruisseau le Floubalay** : présence d'un espace boisé classé (EBC) non impacté ; filtration des eaux de ruissellement avant rejet dans le milieu durant les travaux ; Variation hydraulique du ruisseau avec la période ayant les plus hauts débits principalement de décembre à mars (risque d'inondation durant les travaux) ;
- **Perturbation du trafic routier et des activités sociaux économiques** : Trafic routier moyen de l'ordre de 16 000 véhicules par jour l'été (11 000 à 12 000 véhicules par jour en TMJA le reste de l'année) ; gêne à la circulation et perturbations locales pendant plusieurs mois.

Contexte, travaux et contraintes

1

Objectifs

- Réduire le délai des travaux →
- Minimiser les perturbations des riverains →
- Réduire les perturbations du trafic routier et des activités socio- économiques →
- Faciliter l'accès au centre ville →

Actions

- Critère d'offre intégré à la consultation des entreprises ;
- pas de travaux de nuit ; respect des seuils de bruit et des vibrations ; travaux optimisés et adaptés ;
- Pas de coupure de la RD768 l'été ; démarrage des travaux après le triathlon Dinard Côte d'Émeraude du 11 au 13/09 ; ouverture provisoire au plus tôt sans attendre la fin des travaux ;
- Mise en place d'une déviation via RD pour le transit VL/PL et l'accès au centre ville par le Département ; modification du plan de circulation pour l'accès local au centre ville et aux commerces par la Commune.

Calendrier prévisionnel des travaux

- **Déviation de la circulation sur la RD768** et démarrage travaux : **mardi 15 septembre 2026 à 9h00**
- Fin des travaux de l'ouvrage d'art (OA) : le vendredi 19 février 2027
- Protection du tablier de l'ouvrage pour le rendre circulaire 3 jours

- **Ouverture provisoire** de la RD768 : **jeudi 25 février 2027**
Circulation alternée sur 1 voie sur l'ouvrage → **déviation conservée pour les poids lourds**

- **Coupe de la RD768 pour les travaux de réfection de la chaussée routière** depuis le pont jusqu'à la limite du Département 35 et finitions sur OA : **du mercredi 31 mars au jeudi 15 avril 2027**
- **Ouverture définitive** de la RD768 et **retrait de la déviation** : **vendredi 16 avril 2027**

Exploitation de la route durant les travaux

3

Déviation du trafic de transit VL / PL mise en place par le Département (déviation identique sur le principe à celle de 2018)

Du giratoire de la Côte d'Émeraude dit « la gare » (commune de Beaussais-sur-Mer) suivre la D786 en direction de Lancieux, puis la D603 pour rejoindre la D168 au giratoire de « La Ville es Passant » (commune de Pleurtuit).

(Soit une déviation de 10,1 km environ contre 7,1 km de giratoire à giratoire)



Modification du plan de circulation communal

4

Dispositions envisagées par la commune de Beaussais-sur-Mer :

Plan de déplacement sur voirie communale et accès commerces.



Echanges : Questions et réponses

5

Fin – Merci de votre attention